



COMITE DE VILLAGE DE SAUTEYRAS

COMPTE RENDU DE LA REUNION

06/11/2021



Présents : M. SERRE Franck Maire d'Aydat, Mme DESFRANCOIS Nadine 1^{ère} adjointe, Mme DELPEUCH Delphine adjointe communication/information.

Co-présidente : Mme KERDRAON Corinne **Secrétaire :** Mme DUFOUR Vanessa

M. DEBUT Sébastien, M. DEMAURAS Mickaël, M. STELLY Luc, M. PRANAL Jean-Paul, M. PRANAL Guillaume, Mme ROBIN Nicole, Mme MONIER, M. MAISONOBE, M. BOYER Bertrand, Mme LESAICHOT, M. SOULIER, Mme SCHAUB, Mme PRACASTIN Monique

Absents excusés : M. MINGUON Mickaël, M. JANETTI Claude

M. le Maire et Mme Desfrançois président la séance et ouvrent à 11h05.

1- Charte des comités de villages

Mme Delpéuch procède à la lecture de la charte.

La question est posée aux participants de poursuivre le fonctionnement habituel à Sauteyras c'est à dire : des réunions plénières 2 fois par an. Les participants se prononcent majoritairement pour. Le fonctionnement est adopté.

2- Election du bureau du comité

Mme Kerdraon se présente comme co-présidente. Elle est élue à l'unanimité.

Mme Dufour se présente comme secrétaire. Elle est élue à l'unanimité.

3- Eclairage public :

Un habitant voudrait savoir quand est-ce que l'éclairage sera raccordé, impasse Tessignou et rue de la Besse.

L'éclairage sera raccordé d'ici la fin de l'année.

4- Dos d'âne :

Rue Beau Site, 2 dos d'âne ont été enlevés car ils faisaient trop de bruit.

Reste à savoir : quel genre de dos d'âne peut-on mettre et où les mettre, pour que les nuisances sonores ne dérangent pas les habitants ? Y a-t-il d'autres solutions à envisager pour réduire efficacement la vitesse ?

5- Panneau d'interdiction des camping-cars rue Beau Site :

Il a bien été mis en haut de la rue beau site. Sur la D213.

6- Vitesse excessive boulevard du Lac :

Les automobilistes ne roulent pas à 50 km/h sur le boulevard du lac, plusieurs habitants voudraient savoir ce qu'il peut être mis en place pour faire ralentir ces automobilistes.

Une réunion fin janvier avec le département est prévue. Aydat fait partie du projet massif central d'aménagement du site de Sauteyras (tourisme, déplacements doux, parking, etc.). Une étude est en cours pour savoir ce que l'on peut faire avec la largeur de route qu'il y a, entre le rond-point des 13 vents et avant le panneau Aydat. Piste cyclable, ou autre...à définir. Cette étude porte aussi sur l'ancienne colonie. Elle est conjointe au programme de sécurisation de la D213.

7- Parking payants ?

M. le Maire se renseigne, c'est une éventualité.

8- Panneaux publicitaires :

Certains habitants ont remarqué que les panneaux publicitaires étaient posés n'importe où, et qu'il y en avait de plus en plus.

M. le Maire réfléchit à uniformiser tout ça et à les rassembler. Une étude centralisation est en cours, ainsi que la réalisation d'un règlement communal sur l'affichage

La communauté de commune travaille aussi sur une uniformisation des affichages sur le territoire.

9- Piquets de bois :

A l'entrée du parking du lac, dans le virage, des piquets de bois sont cassés, un habitant voudrait qu'on les remplace par des piquets en métal.

Jean-François SAUTAREL doit s'occuper de la protection des trottoirs. Les travaux sont prévus, M. le maire se renseigne sur la date de réalisation et Mme Delpuech fera un retour au comité.

10- Navette bus :

La SMTC monte jusqu'à Theix.

La communauté de commune possède la compétence mobilité. A ce titre, elle est en négociation avec la SMTC pour « entrer » dans la SMTC d'ici 2025/2026. M. le Maire voudrait faire monter la SMTC jusqu'à La Cassière et sur le parking, faire un site de co-voiturage, et mettre à disposition des parkings à vélos.

M. le maire rappelle que le service COVOIT'ICI s'est arrêté, faute de participations.

11- Camping Le Chadelas, travaux :

Le camping a commencé des travaux et fait abattre des arbres.

M. le Maire, accompagné d'un huissier, a été sur place constater les faits et stopper les travaux. Il y a une expertise de l'ONF. Maintenant une procédure est ouverte auprès de la DREAL.

Le gérant du camping risque une forte amende et devra faire replanter des arbres.

12- Camping Le Chadelas, soirées étudiantes d'intégration :

Durant 6 semaines, de début septembre au 15 octobre, le camping a accueilli, chaque week-end, des groupes d'étudiants. Les riverains se plaignent du bruit occasionné par les soirées de fête.

M. le maire indique être intervenu auprès du gérant, lui demandant le respect du lieu et lui rappelant l'échéance de son bail en 2027.

Les bus se garent sur le parking extérieur au camping, et prennent toute la place, pourraient-ils se garer à l'intérieur du camping ?

Pas de possibilités d'interdire le stationnement sur le parking extérieur. Vers les ânes, un panneau d'interdiction de stationner a été mis en place.

13- Terrain ancienne colonie :

Un projet de supermarché avait été évoqué.

Pour l'instant rien de décidé, en pourparler avec le pôle touristique Mond Arverne.

14- Chemin de Papianilla :

Un habitant se plaint des branches sur le chemin, il voudrait qu'on les coupe.

M. le Maire ira sur place pour constater et fera le nécessaire si besoin est.

Le même habitant dit que La Fondation Jean Moulin fait brûler des branches, qu'elle n'a pas le droit.

M. le Maire a déjà fait partir un courrier leur demandant d'arrêter tous feux.

15- Distributeur de billets Société Générale :

Quand il y a un souci avec le distributeur de billets, l'Office de Tourisme est l'interlocuteur avec la Société Générale.

Il faut appeler directement la Mairie pour leur signaler.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent maintenir le distributeur de billets à Aydat, à y faire des retraits.

16- Lignes électriques :

Enfouissement des lignes électriques, boulevard du lac.

Pour l'instant ce n'est pas prévu.

17- M. le Maire nous informe :

a/ Borne électrique :

Une borne électrique prévue pour 2 véhicules sera mise en service en 2022. Elle sera placée à l'entrée du parking de l'espace loisirs sur la droite. Accessible à tous, avec une simple carte bancaire.

b/ Logo de la commune d'Aydat :

Le logo de la commune a été remanié, l'identité visuelle fait peau neuve. Le nouveau logo sera présenté à la réunion du 13 novembre 2021.

18- Réunion :

L'équipe municipale fera une réunion publique le 13 novembre 2021. Les sujets seront divers et variés, les projets en cours, ceux qui ont été finis, l'intérêt général de la commune...

19- PLUI

Une réunion, organisée par la communauté de commune de Mond'Arverne, a eu lieu le 12 octobre 2021 pour présenter les travaux réalisés sur la définition du plan local d'urbanisme inter-communal (PLUI). M. Maisonobe signale l'existence de la vidéo de la réunion sur Youtube et nous conseille son visionnage.

La réunion se termine vers 12h15.